

Article de Presse Océan

Article de Presse Océan sur le Vote Blanc

Lors du débat sur le vote blanc organisé par l'**École des Mines de Nantes** le 30 novembre dernier (voir [ici](#) et [ici](#)), un journaliste de [Presse Océan](#) était présent parmi la soixantaine de participants.

En effet, **Jean-Philippe LUCAS** était justement en train d'écrire un article sur l'implication des jeunes dans la vie politique française alors que [Stéphane Guyot](#) était invité à Nantes. C'est donc tout naturellement que ce dernier a complété son article par l'enjeu démocratique du vote blanc.

L'intégralité de l'article n'est pas disponible sur le site de [Presse Océan](#), mais vous pouvez le télécharger ci-dessous.

Bonne lecture !



aujourd'hui les jeunes qui votent pour la première fois et les partisans du vote blanc

les bleus et les blancs



Stéphane Guyot (2^e à gauche) salue les étudiants nantais de l'école des Mines qui l'avaient invité pour une conférence-débat. Photo: M. P.

REPÈRES

Sur l'agenda

Les deux tours de l'élection présidentielle se dérouleront les 22 avril et 6 mai. Deux semaines séparent donc les deux tours. Dans la foulée interviendront les élections législatives : premier tour le 10 juin, second tour le 17 juin.

55 % des jeunes « intéressés »

Selon un sondage Ifop, 55 % des jeunes qui pourront voter pour la première fois déclarent s'intéresser à la campagne présidentielle (38 % « assez », 17 % « beaucoup »). 35 % s'y intéressent « peu » et 10 % « pas du tout ». Les thèmes qui les concernent prioritairement : emploi et formation.

Abstention, blancs et nuls en 2002

En 2002, au premier tour de la présidentielle, l'abstention s'était élevée à 26 % en Loire-Atlantique et les votes blancs ou nuls à 3,5 %. Au second tour, dans le scénario atypique d'un duel Chirac-Le Pen, l'abstention s'était établie à 18,5 %. Il y avait eu 4,8 % de votes blancs ou nuls.

Et en 2007

Au premier tour de la présidentielle de 2007, l'abstention en Loire-Atlantique s'était située à 13 % et le vote blanc ou nul à 1,2 %. Au second tour, avec une opposition Royal-Sarkozy, l'abstention s'était stabilisée à 13 %, les blancs et nuls étant comptabilisés à 4 %.

La dernière élection

Les cantonales sont les dernières élections en date. En Loire-Atlantique l'abstention a atteint 56 % au premier tour et 59 % au second. Les blancs et nuls représentaient 2,8 % des voix au premier tour et 7 % au second.

Le vote blanc « n'est pas un putsch »

Des associations militent pour la prise en compte du vote blanc. Stéphane Guyot préside l'une d'elles.

À la tête du Parti du vote blanc, créé il y a deux ans, Stéphane Guyot fait campagne. À l'invitation d'étudiants de l'école des Mines de Nantes, qui dans le cadre de travaux sur des thèmes sociétaux ont choisi de développer la thématique du vote blanc, il est venu expliquer sa vision des choses.

Bien sûr, les 62 promesses de signatures déjà obtenues pour se présenter à la présidentielle ne lui laissent guère d'espoir d'officialiser *in fine* sa candidature. « C'est un peu attaquer l'Everest par la face nord en temps et en short », admet-il. « Mais mon objectif est de

créer un défilé. Le vote blanc signifie « je veux voter mais je ne suis pas satisfait de l'offre politique proposée. C'est un acte citoyen. Il est anormal qu'il ne soit pas pris en compte ».

Élargir l'offre politique

Aujourd'hui les votes blancs et nuls sont comptabilisés sans distinction des deux catégories et surtout ils ne sont pas considérés comme des suffrages exprimés. Stéphane Guyot milite pour un changement de code élec-

toral qui intégrerait les blancs parmi les exprimés, au même titre que les voix obtenues par chaque candidat. Peu de pays procèdent ainsi : « Le Costa Rica, la Colombie, le Pérou et la Suède pour les consultations locales », énumère-t-il. Pourquoi tant de réticences ? « Un tel dispositif fait courir aux hommes politiques le risque d'être élus sans légitimité ». Il suggère même que si le vote blanc obtenait plus de 50 % dans une élection, cette dernière devrait

être invalidée, les électeurs invités à revoter... et de nouveaux candidats à se présenter.

La démarche n'est-elle pas démagogique ? « Non la démagogie c'est l'abstention. Et quand elle dépasse 50 % à certaines élections, là il y a un problème. Nous, nous voulons valoriser le vote d'adhésion et non pas d'opposition. Notre objectif n'est pas d'organiser un putsch, mais de tirer la démocratie vers le haut ». ■

Jean-Philippe Lucas

S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Formalités. Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou les auront avant le 29 février sont inscrits par leur mairie. Une vérification auprès de celle-ci (avant le 31 décembre) n'est pas inutile. Pour ceux qui auront 18 ans entre le 1^{er} mars et le 31 avril (veille du 1^{er} tour), l'inscription automatique interviendra au cours du 1^{er} trimestre 2012. Là aussi un contact avec la mairie en

janvier-février peut être utile. Pour ceux qui ont déjà voté mais changé d'adresse, s'informer à la mairie et s'inscrire avant le 31 décembre. Fournir carte d'identité ou passeport et justificatif de domicile de moins de 3 mois. Selon les cas, les démarches s'effectuent à la mairie, par courrier, ou par Internet. À Nantes, un bus civique sillonne les quartiers.

[Cliquez ici pour télécharger l'article \(PDF\)](#)